

L'équipe du Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de Saint-Brieuc vous présente sa lettre d'information mensuelle.

Le CIO est un service public de l'Éducation Nationale qui peut accueillir tout public, les élèves et leur famille, pour les aider dans leur choix d'orientation



La date limite pour demander la prise en compte d'un changement de domicile est fixée au 13 mai 2026 inclus.

La demande sera examinée par les services académiques. Pour la session 2026 de Parcoursup, il sera possible de signaler ce changement au rectorat via la messagerie "Contact".

Plus d'informations

Les formations sélectives qui organisent des épreuves de sélection comprenant une phase d'admissibilité peuvent, lorsqu'elles l'ont prévu dans leur règlement, informer les candidats qui ne sont pas admis pour la dernière phase du processus de sélection. Cette information n'est pas obligatoire. Lorsqu'elle est prévue, cette information doit être faite par la formation auprès des candidats concernés avant le 12 mai 2026.

L'aide à la mobilité Parcoursup

Il s'agit d'une aide financière de 500 € pour les lycéens boursiers qui vont s'inscrire dans une formation supérieure située hors de leur académie de résidence à la rentrée 2026. Ils pourront demander cette aide à partir du début du mois de juin 2026 via le portail messervices.etudiant.gouv.fr

Phase d'admission : entraînez-vous à répondre !

Bien répondre à une proposition d'admission, maintenir ses vœux en attente, mieux comprendre les listes d'attente... tel est l'objectif du site d'entraînement à la phase d'admission de Parcoursup.

Accessible directement depuis la plateforme Parcoursup, il vous permet de vous tester en situation, à quelques semaines du début de la phase réelle d'admission de Parcoursup.



Centre d'information et d'orientation de Saint-Brieuc

36, rue Henri Wallon

Sur rendez-vous uniquement au 02 96 62 21 60

En période scolaire, du lundi après-midi au vendredi
 Lundi de 13h45 à 17 h
 Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 17h

Pendant les congés scolaires, de 9h à midi et de 14h à 17h

Les Psychologues de l'Éducation Nationale, spécialité Éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle sont à votre disposition dans votre lycée ou au CIO pour vous accompagner dans vos choix

<https://www.ac-rennes.fr/cio-saint-brieuc>



ACTUS

Les études vers l'enseignement

Professeurs des écoles ou des collèges et lycées : pour se former aux métiers de l'enseignement, les lycéens peuvent suivre différents parcours à l'université.

Les étudiants qui se destinent à l'enseignement peuvent bénéficier d'une préprofessionnalisation dès la licence.



La classe préparatoire aux écoles d'art de Saint-Brieuc

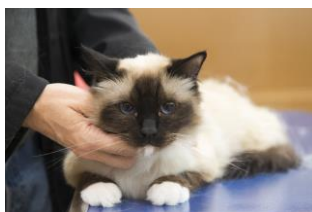
Reconnue par l'État et intégrée au réseau des 25 classes publiques de France préparant aux écoles supérieures d'art (**APPEA**), la classe préparatoire de l'école des Beaux-Arts de Saint-Brieuc accueille, après le bac, des élèves qui souhaitent se préparer à entrer dans des formations supérieures artistiques accessibles uniquement sur concours.



Le dossier de candidature 2026-2027 est à retourner complété au plus tard le : **Dimanche 7 juin 2026, minuit**, pour la session 2 du concours d'entrée (18 & 19 juin 2026)

Les écoles vétérinaires

Quatre ENV (écoles nationales vétérinaires) et une école vétérinaire privée préparent au DE (diplôme d'État) de docteur vétérinaire, obligatoire pour exercer. La formation en école dure 5 ou 6 ans selon le niveau d'admission. Prévoir des cursus denses et une forte sélection à l'entrée.



Métiers

Découvrez de nouvelles vidéos sur différents métiers ou formations

"Après mon bac" : des témoignages en vidéo
La double licence à l'université, comment ça marche ?

LEA ou LLCER : quelle licence choisir pour étudier les langues ?

Conductrice de travaux dans le bâtiment

Référent BIM

Ingénieure sûreté protection dans l'aérospatial

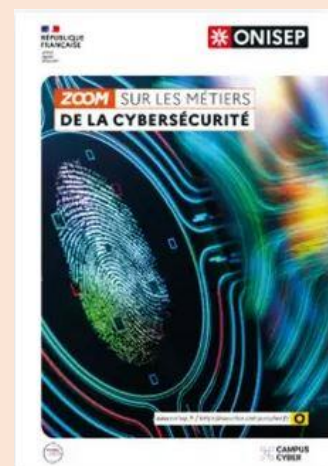
Responsable R et D en génie végétal

Ingénieure-chercheuse en intelligence artificielle

Le parcours de Lucie, vers des études en comptabilité gestion

Le BUT, c'est quoi ?

Quelques brochures que vous pouvez consulter au CIO ou au CDI de votre établissement



[Cliquez ICI](#)



[Cliquez ICI](#)



[Cliquez ICI](#)